

Le rapport du jury retranscrit les attentes et les constats du jury, afin de permettre à tout demandeur ou destinataire de ce rapport de comprendre les modalités de travail que le jury a retenues.

CONCOURS EXTERNE D'INSPECTEUR A DOMINANTE SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE

Session 2023

Épreuves écrites (dates)

17 janvier 2023

Épreuves orales (dates)

13 au 31 mars 2023

Nombre de postes offerts

64

Nombre de candidats inscrits

407

Sur candidats inscrits ; se sont présentés à l'épreuve écrite.

➤ Admissibilité à partir de : **8 /20**

➤ Moyenne de l'écrit : Note la plus haute : **16,63/20**

Note la plus basse : **5/20**

Sur les

candidats admissibles, retenus par le jury

se sont présentés à l'épreuve orale.

L'épreuve orale d'admission s'est déroulée avec 2 sous-jurys sur

jours /semaine avec

candidats par jour/sous-jury

I) La composition du jury

Le jury est composé de :

- Mme AYRAL Sandrine, inspectrice principale de la DGCCRF
- M. BERNARD Emmanuel, inspecteur principal de la DGCCRF
- Mme BULLE Axelle, directrice départementale de la DGCCRF
- Mme COTTIN Emmanuelle, inspectrice principale de la DGCCRF
- Mme FERRAND Florence, directrice départementale de la DGCCRF
- M. LE CAM Eric, inspecteur principal de la DGCCRF
- Mme NICOLAIZEAU Marie-Gabrielle, directrice départementale de la DGCCRF

Il est présidé par :

M. BONARIC Joël, directeur départemental de la DGCCRF

Le jury de concours a pris en compte **312** copies de candidats au titre de la partie écrite du concours et auditionné **82** candidats admissibles au titre de la partie orale.

II) Les résultats

42

Candidats ont été admis sur liste principale.

III) Epreuve(s) écrite(s) d'admissibilité

III.1.1 Présentation de l'épreuve n°1

L'épreuve n°1 consiste en la rédaction d'une note permettant d'apprécier les qualités d'analyse et de synthèse du candidat ainsi que son aptitude à situer le sujet traité dans son contexte général. Le dossier est construit à partir des thèmes d'actualité qui concernent la DGCCRF. Cette année le sujet était « **Faut-il privilégier à tout prix le consommateur ?** ».

III.1.2 Attentes du jury

Les inspecteurs de la DGCCRF sont amenés à rédiger des procédures longues et complexes, qui peuvent atteindre plusieurs dizaines de pages, mêlant des éléments de faits, de droit, d'économie, parfois de sciences telles que biologie ou physique. Ces documents écrits à l'attention de publics qui ne sont pas spécialistes des matières de la DGCCRF ou qui ont vocation à être étudiés par des avocats ayant pour objectif d'en faire apparaître les failles, se doivent d'être clairs et convaincants.

C'est pourquoi le jury recherche à travers cette épreuve à déceler la capacité des candidats à restituer de manière claire, concise, et bien argumentée, des sujets souvent complexes.

Le jury attendait donc du candidat une copie bien structurée. Ceci implique de rédiger une introduction et d'élaborer un plan, le plus souvent en deux parties, même si d'autres plans sont valables. Il convient de proposer des titres apparents ou de faire des annonces de plan et transitions très claires. Les candidats peuvent, au-delà des éléments du dossier, faire appel à des connaissances personnelles dès lors qu'elles sont pertinentes. Les éléments tirés de l'actualité de la DGCCRF sont particulièrement valorisés. Enfin, il convient de proposer des idées conclusives dans le corps de la dernière sous partie ou en conclusion.

Les fautes d'orthographe, de syntaxe ou l'écriture trop difficile à lire sont sanctionnées.

III.1.3 Constats et conseils du jury

III.1.3.1 Constats sur l'ensemble des copies

- **Sur la forme**

Le jury déplore le manque de qualité rédactionnelle des candidats. Le niveau global est effectivement très insuffisant, certaines copies présentent des lacunes en orthographe, grammaire et syntaxe inadmissibles pour un concours de catégorie A (copies parfois incompréhensives).

Cependant, la majorité des candidats a, tout de même, su établir un plan structuré et suivi (avec parties et sous-parties), même si ce dernier peut, parfois, manquer de cohérence.

Il est en effet attendu des candidats qu'ils adoptent un style d'écriture administratif. Le niveau de langage doit être soutenu, a fortiori pour un concours de catégorie A. Les termes utilisés doivent être précis, et la syntaxe simple et claire. En outre la copie doit être rédigée, les tirets ou puces ainsi que les sigles doivent être évités. Les différentes parties de la copie doivent être équilibrées ce qui implique de gérer son temps correctement.

- **Sur le fond**

Une majorité des candidats n'a exploité que partiellement les documents du dossier : le jury constate que des

documents et des idées n'ont pas été traités ou abordés, notamment ceux liés aux aspects concurrentiels et ceux liés à la protection des acteurs économiques (entreprises). Et, lorsque ces documents ont tous été exploités, ces derniers l'ont été de manière incomplète.

Une fois le plan élaboré, peu de candidats ont su dégager une problématique claire et lorsqu'elle l'a été, l'aspect nuancé de la problématique n'a pas été exposé (intérêt du marché / des entreprises, pas exposé). Par ailleurs, le jury regrette que certains candidats n'aient pas traité la thématique exposée dans l'énoncé du sujet et se soient uniquement contentés de résumer le dossier documentaire.

Par ailleurs, le jury attire l'attention sur le fait que le candidat doit rester neutre en tant que futur agent public. Sur certaines copies, les candidats prennent position sur la réglementation ou sur les modes de consommation : attention aux prises de position et aux avis trop personnels qui s'éloignent de la neutralité administrative requise pour cet exercice.

Concernant la rédaction, la plupart des candidats ont rencontré des difficultés pour faire ressortir les contradictions entre les intérêts divergents (professionnels / consommateurs). Le travail de synthèse nécessite d'avoir une vision globale qui prend en compte ces nuances.

III.1.3.2 Conseils du jury

Plusieurs conseils de méthode peuvent être donnés aux candidats pour la construction de leur note.

L'introduction est une partie à ne pas négliger. A sa lecture, les correcteurs peuvent déjà se rendre compte du fait que le candidat maîtrise son sujet ou non. Elle commence traditionnellement par une accroche, soit un chiffre, un texte marquant, en général tiré du dossier et en rapport avec le développement de la note. Pour le présent sujet, le document 3 exposait que les consommateurs étaient confrontés à de nouveaux défis, aux transformations des modes de consommation et aux urgences tant sanitaire qu'économique, obligeant le législateur à protéger la relation unissant les professionnels aux consommateurs. L'introduction se poursuit avec la problématique. Au cas présent et selon les défis, tout est question d'arbitrage, d'équilibre entre protéger le consommateur et permettre aux entreprises de produire et vendre. Ces éléments posés, la problématique synthétise cette régulation nécessaire. L'introduction s'achève avec l'annonce du plan.

Sur le fond, les meilleures copies sont celles qui ont su définir la problématique, développer et lier entre eux les arguments cités dans les textes ou par des apports extérieurs appropriés. Et surtout, répondre à la problématique.

Enfin, il est conseillé aux candidats de bien lire le sujet, comprendre la problématique et prendre le temps de bâtir un plan clair, fluide et efficace et de réfléchir à une conclusion. Avec l'actualité lors des épreuves marquée par l'inflation et le pouvoir d'achat devenu la première préoccupation des français, la conclusion sur le pouvoir d'achat et la protection du consommateur était « évidente » et en prise avec les enquêtes de la DGCCRF du moment.

Les candidats doivent tout au long de leur copie privilégier la clarté de leur propos.

Pour cela il est conseillé de construire sa copie en paragraphes, chacun construit autour de deux éléments : une première phrase développant l'idée que le candidat entend développer, puis un ou plusieurs exemples.

Le jury souhaite également communiquer aux candidats quelques astuces concernant la gestion de leur temps

Il est tout d'abord possible de gagner du temps lors de lecture du dossier. En effet, dès lors que les grandes étapes du raisonnement attendu sont connues, les candidats gagneraient à distribuer les idées qu'ils retiennent des documents dans leur plan au fur et à mesure de la lecture du dossier.

Dans tous les cas, maîtriser son temps implique de s'être entraîné et d'avoir mesuré, notamment, le temps qui doit être consacré à la rédaction de la note. Une copie qui n'est pas terminée laisse une très mauvaise impression aux correcteurs.

Enfin, le jury conseille aux candidats de suivre l'actualité de la DGCCRF, d'où ils pourront tirer quelques exemples personnels pour la note. Ils apprendront à mieux connaître cette administration, développeront ainsi leur vocation. La DGCCRF dispose d'une chaîne Youtube, d'un compte Twitter, d'une page Facebook et d'un site internet, sans compter les nombreux articles de presse qui relaient son action.

III.2.1 Présentation de l'épreuve n° 2

L'épreuve n°2 consiste en des réponses à des questions et/ou à la résolution d'un ou plusieurs exercices portant sur une des options au choix :

- e) biochimie et microbiologie : ce sujet comportait 17 questions autour de 3 axes : principaux traitements du lait au cours de la fabrication d'un yaourt, bactéries lactiques et yaourt, lactose et digestion
- f) agroalimentaire et bio-industrie : le sujet proposait l'étude d'un Tonyu au chocolat et au jus de pomme
- g) physique : le sujet comportait 2 problèmes : le premier sur l'échauffement d'un matériau et le second sur l'échangeur thermique
- h) mathématiques : le sujet était composé de 5 exercices

III.2.2 Attentes du jury

Chacune des options relève d'une matière que l'inspecteur de la DGCCRF est amené à utiliser au quotidien et que les futurs lauréats auront à mettre en œuvre et seront amenés à étudier au cours de leur formation à l'ENCCRF, y compris pour la loyauté relative au secteur agroalimentaire. Il s'agit donc d'épreuves techniques qui nécessitent de solides connaissances et une bonne préparation. En outre l'orientation prise depuis quelques années consiste à rapprocher les sujets des missions de la DGCCRF afin de leur donner un caractère plus opérationnel.

III.2.3 Constats du jury

Pour l'ensemble des options de l'épreuve n°2, le jury entend vérifier que le niveau requis dans l'option choisie est bien atteint et apprécier la pertinence des réponses apportées aux problèmes posés.

Si certains candidats ont été excellents, il apparaît que le niveau de préparation des candidats est souvent insuffisant pour prétendre passer un concours de catégorie A. Les résultats les moins bons sanctionnent tout simplement un manque de maîtrise technique des sujets, ce qui traduit en général un manque de préparation.

Pour l'épreuve de biochimie et microbiologie

Le niveau des candidats est globalement très insuffisant. Moins d'un tiers des candidats a obtenu une note supérieure ou égale à la moyenne. Sur les 43 copies corrigées, une seule sort du lot avec un(e) candidat(e) présentant un bon niveau dans les deux matières.

Le jury a constaté que beaucoup de candidats ne maîtrisent pas les notions scientifiques de base dont certaines faisaient pourtant appel à un niveau collège / lycée (organes traversés lors de la digestion d'un aliment).

Concernant la partie microbiologie : Beaucoup de candidats n'ont pas répondu de manière satisfaisante à des questions qui semblaient relativement accessibles (exemple : définir la pasteurisation).

Concernant la partie biochimie : Certains calculs pourtant simples (exemple : calcul d'une concentration massique) ont posé des problèmes aux candidats.

Par ailleurs, les nombreuses fautes d'orthographe rencontrées et la pauvreté du raisonnement dans certaines copies sont préoccupantes compte-tenu du niveau universitaire requis pour passer le concours.

Pour l'épreuve d'agroalimentaire et bio-industrie

Le jury déplore de grandes méconnaissances scientifiques et un sujet qui a été souvent survolé ; seules quelques copies sortent du lot. En effet, très peu de candidats ont un vrai socle de connaissances scientifiques, pour la plupart des copies, certaines notions de base en sciences ne sont pas acquises et ont posé des difficultés aux candidats (exemple : macromolécules, calcul de masse, définition de la teneur en eau d'un produit etc.).

De plus, la production d'une analyse pertinente de données ou la démonstration des calculs effectués font partie des minimas attendus pour une option scientifique, pourtant, de très nombreux candidats ont perdu des points sur ces aspects.

Enfin, dans la lignée d'un développement scientifique construit et bien présenté, le jury ne peut que déplorer le faible nombre de copies claires, sans faute d'orthographe, organisées, et soignées. Les candidats passent d'une question à une autre sans respecter l'ordre chronologique du sujet : la correction a donc été compliquée pour les membres du jury.

Les meilleures copies démontrent une présentation pertinente des connaissances ainsi qu'une réflexion et une analyse scientifiquement développée.

Pour les épreuves de physique et mathématiques

Le constat est le même que pour les autres options, le niveau de connaissances attendu est insuffisant.

Pour conclure, le niveau des candidats et le manque de préparation se sont fait ressentir sur l'ensemble des épreuves.

IV Epreuve(s) orale(s) d'admission

IV.1 Présentation de l'épreuve n° 3

En application du II de l'article 2 de l'arrêté du 10 février 2017, l'épreuve n° 2 est suspendue et l'épreuve n° 1 qui consiste en un entretien avec le jury permettant d'apprécier les motivations du candidat et son aptitude à exercer les fonctions d'inspecteur est réduite à 30 mn (coefficient 4).

Cette année la plupart des entretiens se sont déroulés en présentiel.

Toutefois, quelques candidats ont été évalués en visioconférence (mesures prises par l'arrêté du 22 décembre 2017 : réservées aux candidats résidant en Outre-Mer ou à l'étranger, candidats en situation de handicap, en état de grossesse ou dont l'état de santé le nécessite et qui en ont exprimés la demande). Ils ont été informés au préalable du cadre légal de l'épreuve. En outre un test a été effectué en amont de l'épreuve orale pour chacun des candidats. Enfin, les trois membres du jury vérifiaient à l'issue de l'entretien la perception du candidat du bon déroulement des conditions matérielles de l'épreuve (éventuelles défaillances son et image). Aucun problème majeur n'a été constaté.

IV.2 Attentes du jury

Pour le jury de l'épreuve orale, il s'agit de déceler les aptitudes du candidat à exercer les fonctions qu'occupent les inspecteurs.

Une bonne connaissance des missions et métiers de la DGCCRF est donc attendue. Elle témoigne de la motivation du candidat. Celle-ci doit aller au-delà de l'énoncé un peu théorique des missions que les candidats trouvent sans difficulté sur le site internet de la DGCCRF. Les candidats doivent avoir une vision concrète du métier qu'ils seront amenés à exercer.

A ce stade l'attention des candidats doit être attirée sur les besoins de recrutement de l'administration.

La DGCCRF cherche à recruter de futurs enquêteurs, susceptibles de servir chacune de ces trois missions. Les postes sédentaires, en administration centrale, ou au contentieux par exemple sont rares et peu accessibles en sortie d'école.

Il doit en outre être précisé que la DGCCRF a une vocation répressive et que les lauréats du concours devront assumer la relation contrôleur/contrôlé et l'idée de faire traduire en justice certains de nos concitoyens. Ils seront amenés à intervenir, parfois seuls, dans les entreprises et devront gérer la relation avec les personnes contrôlées. Ils seront en outre amenés à répondre aux plaignants ou plus rarement à représenter l'administration.

Pour autant, le jury s'attache à vérifier que les candidats analysent les situations et réagissent de manière adaptée et équilibrée aux mises en situation. Un excès dans l'attitude répressive peut s'avérer pénalisant.

Enfin la mobilité fonctionnelle comme géographique fait partie de la carrière d'un agent de la DGCCRF.

Ainsi les candidats sont encouragés à s'interroger sur leur appétence pour les fonctions offertes aux agents de la DGCCRF. Au-delà de la réussite du concours, il en va du plaisir qu'ils auront à travailler quotidiennement. C'est important.

Le jury souligne également que les futurs inspecteurs devront s'intégrer dans une équipe et répondre aux sollicitations de leur encadrement, sur lequel ils pourront s'appuyer et auquel ils devront rendre compte.

Ainsi les compétences recherchées vont bien au-delà de simples connaissances. Les savoir-être et parfois les savoir-faire sont précisément évalués, en particulier au travers de mises en situation.

IV.3 Constats et conseils du jury.

Le jury s'est attaché à faire preuve de bienveillance à l'égard de candidats qu'il sait stressés par l'enjeu. L'entretien doit être perçu par les aspirants inspecteurs comme un moment d'échanges qui doit leur permettre de révéler leurs personnalités et leurs qualités.

IV.3.1 Les constats du jury

L'entretien commence par la présentation du parcours des candidats et de leurs motivations.

Sur la forme, le jury note que le temps de présentation est en général respecté par les candidats. Leur expression orale peut en revanche faire apparaître des faiblesses. Cette présentation doit être considérée comme un exercice d'expression orale, en situation de stress. Certains candidats ont semblé en difficulté. Cela peut se traduire au choix par un débit de parole trop rapide, de la confusion, une voix trop faible etc... En outre, pour quelques candidats, peu nombreux, le niveau de langage peut paraître insuffisant.

Enfin, quelques présentations étaient trop courtes pour mettre en valeur le parcours du candidat.

Sur le fond l'exercice de présentation est plutôt maîtrisé par les candidats. Quelques axes d'amélioration demeurent toutefois. Plusieurs présentations sont restées chronologiques, sans mise en exergue des acquis utiles pour les fonctions d'inspecteur. L'exposé vise pourtant à convaincre le jury de la capacité du candidat à exercer ces fonctions et doit être orienté dans ce sens. Les candidats doivent indiquer en quoi leur parcours les a préparés à devenir de bons enquêteurs. En outre la structure annoncée n'a pas toujours été suivie et une relative confusion a parfois desservi la démonstration.

L'entretien continue avec une ou plusieurs mises en situation.

C'est en général la partie la plus redoutée de l'entretien. Il peut en effet être difficile de se projeter correctement dans des fonctions qui n'ont pas encore été exercées. Le jury en est très conscient.

Les meilleurs candidats se caractérisent par leur capacité d'une part à identifier les enjeux que recèle la mise en situation, d'autre part à apporter une réponse pertinente et équilibrée au regard de ceux-ci. Cela laisse le plus souvent plusieurs façons d'appréhender et de gérer les situations proposées. Il est en outre loisible aux candidats de demander au jury de préciser un point ou un autre de la situation proposée. Le bon sens suffit normalement à trouver une solution satisfaisante.

Si l'immense majorité des candidats fait preuve du bon sens nécessaire, certains candidats ont toutefois peiné. Il existe quelques réponses totalement inadaptées, mais elles sont en général suffisamment évidentes pour que les candidats ne les donnent pas. Peu de candidats ont ainsi paru complètement dépassés. En revanche quelques candidats ont manqué de connaissances sur les missions, les enjeux ou sujets d'actualité, ce qui les a empêchés de répondre de manière convaincante.

Le jury peut également rebondir sur des éléments de l'exposé des candidats. Il a parfois été surpris de constater que certains candidats ont été mis en difficulté sur des sujets qu'ils avaient mis en avant.

L'entretien peut se terminer sur une question d'actualité, visant à juger que le candidat est capable de prendre de la hauteur, sur des sujets qui sont toujours en relation avec les missions de la DGCCRF.

IV.3.2 Les conseils du jury

Quelques astuces permettent d'améliorer significativement son expression orale.

Apprendre par cœur et réciter sa présentation n'est pas recommandé. Cela peut occasionner une expression un peu figée et générer des blocages dès que le candidat perd le fil. Mieux vaut que les candidats ne gardent en tête que les grandes étapes de leur présentation et s'expriment librement pour ce qui concerne les détails. Selon le mot de Boileau « ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement ».

Le jury souhaite donner aux candidats quelques conseils concernant les mises en situations.

Certaines connaissances ne doivent pas être négligées. Connaître les droits et obligations du fonctionnaire est par exemple un atout précieux pour cet exercice. Connaître les missions de la DGCCRF et les grandes lignes de son organisation également (administration centrale, niveau régional et départemental, laboratoires).

Au-delà des candidats qui se projettent le mieux dans les fonctions d'enquêteurs sont ceux qui réussissent le mieux l'exercice. Pour cela suivre l'actualité est particulièrement utile. Les candidats y trouveront décrites les enquêtes réalisées et les pouvoirs dont disposent les agents, notamment en termes de sanctions. La chaîne Youtube et le site internet de la DGCCRF recèlent des contenus qui vous aideront à mieux appréhender les fonctions d'un inspecteur.

Les candidats peuvent aussi se demander lorsqu'ils achètent un produit ou un service sur quoi pourraient porter un contrôle, ou comment ils vérifieraient la véracité des publicités et avis qu'on leur présente.

Enfin les candidats admissibles peuvent se rapprocher des DDPP et DREETS de leur domicile pour s'entretenir avec un inspecteur de la DGCCRF et lui poser les questions qu'ils ont encore sur les métiers, voire sur son oral. Certains étaient à la place des candidats il n'y a pas si longtemps... Le jury a constaté que plusieurs candidats avaient effectué cette démarche. Ils doivent néanmoins veiller à ne pas réciter les propos d'un autre.

Conclusion

Le concours d'inspecteur est un concours difficile. Sélectif, il exige une préparation longue et parfois décourageante. Pour autant le métier d'inspecteur est un métier passionnant qui justifie les efforts des candidats.

C'est pourquoi le jury appelle les candidats qui n'auraient pas été admis cette année à tenter à nouveau le concours l'année prochaine, si leurs motivations sont réelles. Beaucoup d'inspecteurs ont passé plusieurs fois le concours et cela ne les a pas empêchés, par la suite, de devenir de remarquables enquêteurs. Il ne faut donc pas se décourager.

Le jury félicite enfin les lauréats du concours. Ils ont su triompher d'une série d'épreuves exigeantes et démontrer des qualités humaines rares qui font désormais d'eux des collègues, que nous avons hâte de rencontrer.

Le Président du jury

Joël BONARIC